

Les enseignants de l'Ecole

(NOM Adresse)

soussignés exigent avec leurs représentants unanimes

- le respect des règles en vigueur depuis 2003 dans notre département pour les regroupements-fusions d'écoles : l'une des 2 directions doit être vacante et il doit y avoir accord des conseils de maîtres et des conseils d'écoles.

En conséquence, ils demandent l'abandon des fusions envisagées à MAZAN élémentaires Condamine-Foussa et à PERTUIS élémentaires Camus-Brassens qui ne répondent pas à ces exigences, en particulier du fait que des directeurs seraient chassés de leur poste définitif, ce qui n'est pas acceptable.

- le respect du barème en vigueur pour l'attribution de toutes les directions d'école comme clairement inscrit dans la Note de service Mouvement départemental 2015.

En conséquence, ils demandent l'abandon du profilage des directions des écoles SORGUES J. Jaurès (décharge totale) et CARPENTRAS F. Jouve (demi-décharge) annoncé au CTSD

nom – prénom

signature

A retourner à :

SNUDI-FO : 20 av. Monclar - BP 80010 - 84 004 AVIGNON cedex 01 - FAX 04 90 14 16 39 - snudi.fo84@free.fr

SNUipp-FSU : 116 rue Carreterie 84000 AVIGNON - FAX 04 90 85 86 36 - snu84@snuipp.fr

SE-UNSA : 5 rue Favart 84 000 AVIGNON - FAX 04 90 86 96 39 - 84@se-unsas.org

